

Les subsides

Je le rappelle aux députés. Le député néo-démocrate de Regina-Est (M. de Jong) nous a dit que pour favoriser l'expansion économique du Canada il fallait que le gouvernement réglemente plus, qu'il joue un rôle plus important, qu'il exerce un contrôle plus serré et qu'il augmente sa participation dans les entreprises. Je veux simplement demander aux socialistes combien de temps encore les Canadiens devront supporter l'ingérence toujours croissante du gouvernement avant qu'ils ne réalisent les répercussions désastreuses que celle-ci a eues pour le Canada.

Lorsque je parle de socialistes, je me reporte au Nouveau parti démocratique qui a soutenu les libéraux durant les années 70. Il prétend qu'il n'y avait pas de stratégie d'expansion dans les années 70, mais ça ne l'a pas empêché de maintenir l'actuel gouvernement au pouvoir.

Je voudrais me reporter aux observations du député de Wil- lowdale qui a déclaré que la recherche engendre la recherche. Je tiens à souligner que l'investissement initial à l'usine Sun de la Great Canadian Oil Sands qui est devenue la société Sun- cor, de Fort McMurray, a permis la naissance d'une ville de 30,000 habitants. Par la suite, une autre usine, Syncrude Canada est apparue. Là encore, ce sont des investisseurs privés qui ont ouvert ces usines sans subventions, prêt ou garantie de l'État et c'est parce que le gouvernement n'est pas intervenu qu'ils ont pu ouvrir une autre usine, Syncrude du Canada.

Avant que vous ne signaliez qu'il est 10 heures, monsieur l'Orateur, puis-je demander à la Chambre de m'accorder dix autres minutes? Si elle est d'accord, je renoncerais à mon droit de parole dans le cadre du débat d'ajournement.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Je pense que la Présidence devrait obtenir le consentement unanime de la Chambre. Le député propose de renoncer au temps de parole auquel il a droit pendant le débat d'ajournement à condition que la Chambre accepte de ne pas tenir compte de l'heure pendant une période équivalente, soit dix minutes. La Chambre y consent-elle à l'unanimité?

• (2200)

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Il n'y a pas consentement unanime.

Comme il est 10 heures, en conformité de . . .

M. Flis: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): D'habitude, je ne peux pas donner la parole à un député qui invoque le Règlement après 10 heures.

M. Flis: Monsieur l'Orateur, puisqu'on a eu l'obligeance d'accorder une minute de plus au député qui siège de ce côté-ci de la Chambre, je crois qu'il ne serait que juste de donner une minute de plus au député qui a la parole pour le moment.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Comme il est 10 heures, je me dois de faire savoir à la Chambre qu'en conformité de l'article 58(11) du Règlement, les délibérations relatives à la motion sont terminées.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES MINES—LE COÛT DE DISTRIBUTION D'UNE CARTE

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Monsieur l'Orateur, la question dont je veux parler ce soir constitue un bon exemple de ce que je qualifierais de gaspillage de la part du gouvernement. Le montant en cause n'est peut-être pas très élevé, mais l'affaire en soi est assez révoltante.

Elle m'a été signalée au début de juillet dernier par le rédacteur du journal *News* de Bridge River-Lillooet, qui avait reçu un colis par un service de messageries le 4 ou le 5 juillet. Ce colis avait été envoyé par le ministre d'État chargé des Mines (M^{me} Erola) et devait parvenir à 576 journaux locaux d'un bout à l'autre du Canada avant le 1^{er} juillet pour être utilisé lors des cérémonies de la fête du Dominion. Le rédacteur en question était scandalisé parce que le colis avait été envoyé par un service de messageries et il voulait que je me renseigne sur cette affaire. J'ai donc fait inscrire une question au *Feuilleton* pour demander la raison d'être de cet envoi et ce que le colis contenait. On m'a répondu qu'il contenait une photographie du ministre d'État chargé des Mines et du gouverneur général du Canada. Le paquet contenait aussi une série de cartes intitulées «Le Canada d'hier à aujourd'hui» et un communiqué du cabinet du ministre devant servir dans le cadre de la fête du Dominion. Les colis avaient été envoyés par service de messageries à 576 membres de la Canadian Community Newspaper Association. Comme je l'ai déjà dit, ce paquet devait parvenir à destination avant le 1^{er} juillet.

J'avais aussi demandé si l'on avait envoyé des paquets par l'entremise de la Société canadienne des postes et, sinon, pourquoi, et la réponse à cette question était non. Des problèmes techniques étaient survenus au stade de l'impression et de l'emballage des cartes et avaient entraîné un retard imprévu dans l'expédition des paquets. On avait donc eu recours à un service de messageries pour que les intéressés reçoivent les colis avec le moins de retard possible aux environs de la fête du Dominion. Les paquets avaient été envoyés le 30 juin. Il était donc impossible qu'ils parviennent à destination avant le 1^{er} juillet.

J'ai ensuite demandé combien avait coûté la production et la livraison du paquet. On m'a répondu que les frais de production s'élevaient à \$1,783 et que les frais d'expédition par messageries se chiffraient à près de \$6,000. Les frais de production méritent un examen plus approfondi, car nous avons appris que les trois cartes contenues dans le colis se vendaient à elles seules \$5.95. Nous avons pensé que puisqu'il avait acheté 576 cartes, le gouvernement avait peut-être reçu un escompte pour avoir passé une grosse commande mais ce n'est pas le cas. Nous avons téléphoné au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et au service national de cartographie et on nous a dit qu'aucun escompte n'avait été accordé et qu'on avait donc payé \$5.95 la pochette. Si on multiplie ce chiffre par 576, on obtient un montant de \$3,437. Il y a donc un écart de \$1,650 juste dans la publication de cette pochette.